

Optilab : une demande de moratoire aussitôt refusée par Couillard

PUBLIÉ LE LUNDI 27 MARS 2017 À 16 H 38



Optilab : Couillard dit non au moratoire

Le syndicat des technologues médicaux, le député Sylvain Gaudreault et le Centre d'action bénévole de Jonquière reviennent à la charge pour réclamer un moratoire sur la centralisation des analyses de laboratoire à Chicoutimi pour desservir toute la région ainsi que la Côte-Nord.

À deux semaines de la mise en place formelle du projet Optilab, ils estiment que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) n'offre toujours pas de garanties nécessaires pour protéger la santé de la population, notamment par rapport aux risques de perdre des échantillons, aux délais d'analyse de cinq à huit heures et aux risques d'altération des échantillons.

Avec le projet Optilab, 70 % des échantillons médicaux de la région seront bientôt analysés par deux robots de l'hôpital de Chicoutimi, dont l'un a déjà connu une panne majeure.

« Ils ont utilisé le plus petit appareil, mais le plus petit appareil, lui, il ne fournissait pas. Ça fait que ça a augmenté les délais de 48 heures », affirme Lynn Brie, présidente de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS).

« Les conditions, elles doivent être rigoureuses, la température, il ne doit pas y avoir de variation de température. Si le délai est plus long, bien le résultat peut changer dans certains cas », explique Josée Cormier, technologue médicale.

« Il n'y a pas d'avantage sur le plan économique, il n'y a pas d'avantage sur le plan de l'accessibilité, de la proximité des soins de santé et de la qualité de ces soins-là », soutient pour sa part le député de Jonquière, Sylvain Gaudreault.

L'APTS et le député Gaudreault se disent particulièrement outrés de la fermeture de la clinique d'anticoagulation de Jonquière, qui dessert 650 patients dont le dossier sera transféré à une pharmacie communautaire ou au bureau de leur médecin. « Les pharmacies sont-elles préparées à ce changement? A-t-on bien évalué son impact sur les patients? », s'inquiète Lynn Brie.

Le gouvernement Couillard maintient sa position

Le premier ministre Philippe Couillard ne recule pas devant la pression. Il se dit sensible aux possibles failles du nouveau système, mais répète qu'il n'est pas question de moratoire.

« Des moratoires, ce n'est jamais une bonne idée, on ne fera pas ça. Par contre, s'il y a des enjeux de mise en place, certainement qu'on va les regarder. Si on soulève des questions de sécurité, certainement qu'on va les regarder », a-t-il réagi.

Le premier ministre réitère que ce projet permettra d'économiser de l'argent pour offrir d'autres soins à la population. Le projet Optilab devrait permettre d'éliminer une cinquantaine de postes sur les 200 technologues médicaux de la région.